



LECTURE DES FICHES TECHNIQUES

CARTE DE LOCALISATION

Carte de localisation des observations.

Source : « GT, octobre 2020 » (données fournies par le CIRAD Réunion croisant l'ensemble des données partenaires) ou « PNRUN, 2022 » (avec ajouts récents aux données susmentionnées).



PICTOGRAMMES

100

Cette espèce est inscrite sur la liste de 100 établie par le Comité français de l'UICN et le SSC Invasive Species Specialist Group de l'UICN, figurant parmi les plantes les plus envahissantes au monde.

5

Niveau d'invasibilité selon l'échelle de Lavergne C., 2016.

Seuls les niveaux mentionnés dans les fiches techniques de ce guide sont décrits ici.

5 : très envahissante, dominante ou co-dominante à la fois dans les milieux anthropisés, semi-naturels et naturels intacts ou perturbés (perturbations naturelles : chablis et autres trouées, coulées volcaniques, glissements de terrain) avec de fortes densités. Il s'agit des espèces « transformers ».

4 : moyennement envahissante, se propageant spontanément à la fois dans les milieux anthropisés, semi-naturels et naturels intacts ou faiblement perturbés par les activités humaines, avec des densités plus ou moins importantes, sans toutefois dominer ou co-dominer la végétation.

3+ : envahissante dans les milieux anthropisés, c'est-à-dire perturbés par les activités humaines (friches, terrains vagues, végétation secondaire, cultures, pâturages, plantations forestières, jardins, bords de route, ...), mais aussi présente

dans certains milieux naturels sans montrer pour le moment un comportement envahissant (espèce qualifiée d'émergente ou potentiellement envahissante en milieu naturel).

2P : potentiellement envahissante, c'est-à-dire parfois cultivée, échappée de jardins ou de cultures, ou localement naturalisée, et surtout montrant un comportement envahissant (multiplication importante, expansion récente, propagation imminente) dans seulement une ou deux localités de l'île. La plupart sont connues pour être envahissantes ailleurs dans d'autres régions ou îles du monde

2 : potentiellement envahissante, c'est-à-dire parfois cultivée, échappée de jardins ou de cultures, ou localement naturalisée dans une ou plusieurs localités, mais dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore limitée. La plupart sont connues pour être envahissantes ailleurs dans d'autres régions ou îles du monde



Cette espèce est interdite d'introduction et de tous usages sur le territoire réunionnais par l'arrêté du 1^{er} avril 2019.

CHÈVREFEUILLE DU JAPON

NOM LATIN : *Lonicera japonica*

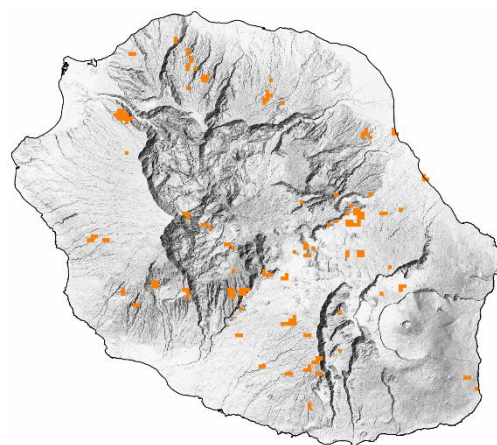
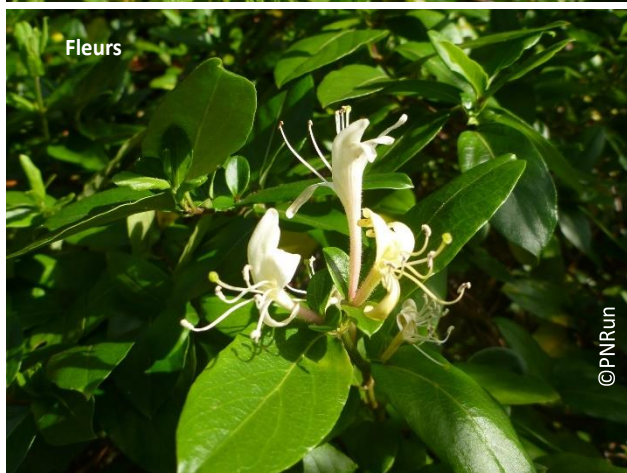
SYNONYMES : *Lonicera chinensis*, *Lonicera longiflora*

AUTRES NOMS :

FAMILLE : Caprifoliaceae

ORIGINE : Chine, Corée, Japon, Taïwan

5



Observations de *Lonicera japonica*

0 10 20 30 km

Source : Groupe de Travail (GT)
«Priorisation spatiale des actions de lutte».
Version 1: Octobre 2020

Lonicera japonica

DESCRIPTION & IMPACTS

Une fiche descriptive détaillée est disponible sur le site du Groupe Espèces Invasives Réunion au [lien suivant](#).

Le chèvrefeuille est une liane à croissance rapide, qui envahit rapidement la strate arbustive. Elle étouffe les espèces présentes en bloquant la photosynthèse ou sous son poids, et empêche le développement des semis : réduction de la biodiversité du sous-étage forestier. (CABI, 2014)

C'est en milieu ouvert qu'elle a le plus fort impact, mais elle est connue pour être problématique dans des environnements forestiers également.

HABITATS COLONISÉS

L. japonica se retrouve dans les champs, les lisières et les clairières des forêts, les bois perturbés et les plaines inondables. Il est tolérant aussi bien à l'ombre qu'à la sécheresse, mais a besoin d'un ensoleillement total ou partiel pour se développer correctement. Il tolère un sol mal drainé mais s'établit rarement sur des substrats excessivement drainés.

Cette plante ornementale, introduite à La Réunion avant 1825, est aujourd'hui présente le long des bords de route jusqu'à 1400 m d'altitude. On la rencontre notamment du côté des rampes de la Grande Montée. Elle affectionne les zones de basse et moyenne altitude de la façade Est. (CBNM, 2019)

Elle est également présente dans plusieurs zones de montagne (Mafate, Petite Plaine...) en raison de perturbations du couvert.

ÉCOLOGIE

Mode de reproduction : Sexuée (pollinisation par les insectes) et végétative (stolons et racines traçantes à la surface du sol).

Mode de dissémination : Dispersion des fruits charnus par les oiseaux.

Banque de graines : Les fruits se développent généralement au bout de 3 à 5 ans, avec 2/3 graines par fruit.



MÉTHODES DE LUTTE

Prévention et lutte précoce

Pas d'informations.

Méthodes de gestion

Méthode manuelle/physique

ARRACHAGE : Sur les petites surfaces d'invasion, l'arrachage répété des pieds et de leur système racinaire peut être efficace. Les semis et les jeunes plants doivent être arrachés lorsque le sol est humide, en tenant la tige le plus bas possible pour enlever toute la plante avec ses racines. Il est préférable d'arracher les pieds un à un, pour minimiser la perturbation du sol (sauf si le but est de faire germer la banque de graines rapidement). Cette méthode est chronophage et nécessite des suivis très réguliers. (Trees Atlanta)

COUPE AU SABRE OU A LA TRONÇONNEUSE : Pour les plus larges surfaces d'invasion où les lianes forment une couverture au sol, une technique consiste à soulever la masse végétative du sol à l'aide d'un râteau, pendant qu'une deuxième personne coupe les tiges situées en dessous à la tronçonneuse ou au sabre. Ceci permet d'affaiblir la liane et de ralentir sa propagation. Cependant, la coupe seule en vue de l'éradication est inefficace sur cette espèce car le pied mère et les stolons rejettent abondamment une fois coupés. Comme pour l'arrachage, il faut un suivi très régulier. (Bravo M. (National Park Service), 2005)

Méthode mécanique

ARRACHAGE : Arrachage des individus à la pelle mécanique.

FAUCHAGE : Le fauchage ou la tonte régulière des individus en bordure d'une population de *L. Japonica* permettra de ralentir sa progression.

DEBROUSSAILLAGE : Le débroussaillage régulier favorise l'installation d'un couvert herbacé qui limite sa présence.

Brûlage dirigé

Un arrêté sur l'emploi du feu est en vigueur dans le Département. Détails en partie introductive de ce guide.

Cette technique permet de détruire les parties aériennes de la plante, ainsi que de réduire les nouvelles repousses. Elle ne détruit cependant pas les racines qui vont continuer à produire des rejets. (Munger G.T. 2002)

Méthode chimique

Limitez au maximum l'usage d'herbicides aux situations sans méthode alternative. Respectez strictement la réglementation en vigueur. L'utilisation de produits chimiques a des effets négatifs sur la santé et l'environnement.

TRAITEMENT DES SOUCHES COUPEES : L'application de glyphosate dilué ou non sur les souches coupées est efficace. Il est nécessaire de réaliser le traitement en période de croissance active de la plante. (Plus d'informations sur les dosages: State of Queensland, Department of Agriculture and Fisheries, 2020)

TRAITEMENT AU TRICLOPYR : L'ONF a utilisé du Triclopyr contre cette espèce à Petite Plaine. La lutte s'est avérée très efficace dans une jeune plantation très envahie, où la coupe régulière ne permettait pas de faire face à l'importance de l'invasion.

Autres méthodes testées

Lutte biologique

Tout comme la tonte, le pâturage par les moutons, chèvres et bovins permet le contrôle de l'espèce, mais pas son éradication.

Traitement des déchets de la lutte :

Idéalement, si les déchets de lutte ne peuvent être sortis du milieu, ils doivent être mis en sac. Ceci évite la reprise de la plante par bouturage.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

 Le port de gants lors de l'arrachage est recommandé.

